

égorger une partie des nôtres dans le fort d'Iturbide. On n'a pu oublier la valeureuse défense du capitaine Langlois qui, malgré la famine et le vomito, résista pendant des semaines, avec ses deux cents contre-guerillas, aux deux mille libéraux du chef Pavon, et qui ne rendit le fort de Casa-Mata que pour défilier librement devant l'ennemi, les armes chargées et son enseigne fièrement déployée.

Quant à la place de Monterey, confiée à la garde de la légion belge, la lettre de Maximilien, reproduite ici, indique assez le concours qu'il pouvait attendre du cabinet de Bruxelles et du corps belge, récemment mutiné. Ce malheureux prince ne bénéficiait même plus de l'appui des étrangers, qu'il avait été si impolitique d'appeler à la défense du trône.

Mon cher maréchal,

L'état de surexcitation qui existe actuellement dans le régiment belge, démontré par la dernière dépêche télégraphique des officiers, et qui est produit par des causes extérieures, la réorganisation qu'il est nécessaire de lui faire subir, et enfin la nécessité où sont les officiers de s'embarquer au plus tard le 13 septembre, puisque le gouvernement belge n'a pas accordé les prolongations de congé, me font croire qu'il serait désirable et prudent de faire rentrer pour quelque temps le régiment belge à Mexico ou une des villes voisines, et je crois qu'il serait bon de donner en conséquence des ordres relatifs. Vous voudrez bien me communiquer votre avis sur cette question aussi grave que désagréable.

Recevez, mon cher maréchal, l'assurance des sentiments de sincère amitié avec lesquels je suis votre très affectionné,

MAXIMILIEN.

Chapultepec, le 30 août 1866.

Il faut dire ici que Maximilien n'apprit que plus tard que le roi des Belges avait autorisé ses officiers à prolonger leur séjour au Mexique jusqu'au mois d'avril 1867. Mais, par malheur, la dépêche émanée de Bruxelles, à la date du 30 juillet 1866, et adressée au chargé d'affaires de Belgique à Mexico, s'était égarée pendant six semaines et ne parvint à ce diplomate, d'après son assertion, que le 21 octobre suivant, époque à laquelle tous les officiers belges, à l'exception de cinq, avaient déjà pris la mer pour retourner en Europe.

A l'exemple de ce contingent étranger, l'armée nationale était en pleine décomposition. L'édifice impérial craquait de toutes parts, par suite de la pénurie du trésor. Les bataillons de *cazadores* eux-mêmes, cette suprême ressource des mauvais jours, qui avaient jusqu'ici rendu d'importants services et dont les commandants français n'hésitaient pas à se faire tuer, étaient menacés de périr faute d'argent et de recrutement. Grâce à l'action exercée par le nouveau ministère, les fonctionnaires, les préfets impériaux et les grands propriétaires, qui recevaient le mot d'ordre de Mexico, se refusaient à fournir des soldats. Le parti clérical, qui voulait que Maximilien se livrât à lui pieds et poings liés, employait tous les moyens pour secouer le joug de l'intervention française et s'affranchir de sa direction militaire. Aussi le dégoût et la lassitude s'emparaient-ils de nos officiers qui demandaient leur rappel dans toutes les provinces où fonctionnaient les *cazadores*. A Queretaro, à Mazatlan, partout s'élevaient les mêmes plaintes, accompagnées d'offres de démissions. Les deux documents qu'on va lire, et qui ont été choisis parmi plusieurs autres conçus dans le même esprit,

retraceront la situation avec plus de netteté qu'un simple récit.

15 septembre 1866.

Monsieur le maréchal,

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de me confier le commandement du bataillon de *cazadores*, j'ai cru pouvoir entreprendre cette mission difficile, mais non impossible. On promettait des avantages et des garanties aux militaires de ces bataillons, et bon nombre de soldats français pouvaient se présenter sur la foi de ces promesses. Le système de recrutement par des enrôlements volontaires était un élément de force; on puisait de la confiance dans la certitude que les *cazadores* seraient traités comme la légion étrangère dont ils étaient une annexe, relevant du commandement et de l'administration du corps expéditionnaire, recevant la solde de payeurs français, les vivres de l'administration, les effets de magasins de l'État et du campement; enfin, qu'ils seraient soignés dans les hôpitaux du corps expéditionnaire. Cette confiance était augmentée par la certitude de rester *encore au moins dix-huit mois à côté de l'armée française*, dont l'appui devait faciliter et favoriser l'organisation, l'instruction et la solidité de ces bataillons.

Aujourd'hui les avantages et les garanties disparaissent de jour en jour. Le système de recrutement tend à changer complètement; déjà les payeurs ont reçu l'ordre de ne plus solder les bataillons de *cazadores*. L'administration française fait peu pour nous*; il ne nous reste qu'une perspective de misères et de privations de toute espèce, comme pour les corps mexicains; car les caisses publiques ne pourront plus payer. Les officiers,

* Rappelons que le maréchal, qui avait pris l'initiative de faire payer ces troupes par le Trésor français, s'était vu désavouer de Paris.

habituellement soldés les derniers, se verront réduits à un état déplorable, d'où ils ne pourront sortir sans y laisser leur dignité ou leur honneur. On vient d'adopter le recrutement par *la leva*, malgré les instructions de l'Empereur. Ainsi, M. le commissaire impérial Iribarren prétendait me donner à garder et à entretenir six cents juaristes, tout prêts, personne ne l'ignore ici, à se tourner contre nous à la première occasion; et cela au moment où nous devons le plus éviter d'armer au dedans un certain nombre d'ennemis. Car ceux du dehors sont *nombreux et forts*, et le deviennent tous les jours davantage. Du reste, je ne saurais accepter le commandement de soldats de *leva*, prisonniers qu'il faut garder à vue nuit et jour, au combat comme dans les villes. Avec un recrutement de cette espèce, la mission d'organiser et d'instruire est impossible, et l'on ne formerait que des corps où l'élément français ne trouverait qu'un avenir plein de déboires.

Je me déclare donc incapable de commander un corps soumis à un pareil recrutement, et je me fais un devoir, monsieur le maréchal, de cet aveu, pour vous prier de vouloir bien me retirer le commandement du bataillon de *cazadores*.

Le commandant

23 septembre 1866.

Monsieur le maréchal,

.....
Toutes les caisses mexicaines sont vides. Le commissaire impérial vient de frapper une imposition des plus iniques, dont je vous envoie le décret. Bien des gens vont être réduits à la misère; chacun se plaint. Les différents consuls ont protesté, mais rien n'y a fait. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'on s' imagine ici que c'est sous la protection des baïonnettes françaises que ce fameux décret a été lancé, puisque nous serions obligés

de réprimer tous désordres qui se produiraient par suite de cette déplorable décision.

Une *leva* a été faite pour former la garde; chaque habitant devait son concours; mais moyennant quelques piastres, beaucoup ont pu s'en exonérer. Nous ne recevons que des gens sans aveu, ennemis bien reconnus qu'on est obligé de tenir renfermés. Voilà sur quels éléments se repose le commissaire impérial pour conserver cette ville à l'empereur Maximilien. Chacun se demande si c'est aberration d'esprit, ou projet qu'on n'ose pas avouer. Si des renforts n'arrivent ici, il y aurait crime à y laisser une poignée de français, qui tomberaient victimes de leur dévouement. Il n'y a pas à se faire illusion à cet égard, les libéraux sont attendus ici et les fêtes se préparent pour les recevoir.

Le commandant

La déposition du général mexicain, commandant à Guadalajara, la première ville de l'empire après Mexico, n'est pas moins curieuse. Ce haut fonctionnaire, placé à la tête de la 4^{me} division militaire, l'une des plus importantes, écrit à l'empereur, pour se plaindre à son tour du défaut de concours des autorités civiles.

Quartier général. Guadalajara.

Les mouvements révolutionnaires que l'on observe en divers endroits de cette circonscription militaire, l'infatigable activité des moteurs du désordre, l'apathie et l'indolence que la majeure partie des autorités politiques de ces départements mettent à accomplir leur devoir, rendent de jour en jour ma position plus difficile.

J'insisterai toujours sur l'obligation pour les autorités civiles d'aider l'action militaire par tous les moyens possibles. Conti-

nuer comme jusqu'à cette heure contre la mauvaise volonté de quelques préfets, est une œuvre condamnée d'avance.

Je pense qu'il est indispensable de destituer toutes les autorités, excepté celles de Zacatecas et de Colima, pour les remplacer par des hommes loyaux, d'idées saines, et partisans de l'intervention et de l'empire.

Général J. GUTTIEREZ.

Tels étaient les fruits de la nouvelle politique. Si l'on demandait l'établissement de cours martiales françaises, le maréchal répondait officiellement qu'il ne pouvait approuver la convocation de pareils tribunaux français, parce que c'était tout à fait contraire à ses instructions et à ses intentions.

De son côté, l'administration cherchait à faire évader les coupables auxquels le clergé s'intéressait. Nous n'en voulons d'autres preuves que cette dépêche télégraphique, émanée à cette même époque d'un général du corps expéditionnaire. « Un télégramme du secrétaire impérial prescrit de surseoir au jugement de Rosada. L'évêque s'intéresse à lui. On veut le faire évader. Malgré ce que j'ai écrit, malgré un premier refus de l'empereur, Rosada va échapper au châtimeut mérité. Je suis écœuré de voir fusiller les pauvres diables et amnistier les grands coupables. Cela produit un très fâcheux effet pour la cause impériale. » C'est ainsi que l'empereur se voyait désobéi dans les provinces où le père Fischer faisait sentir déjà son action directement.